

### Intervention de M. BONNET, Conseiller Municipal

«**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, je voudrais dire que nous serons amenés sans doute à travers les points de l'ordre du jour ce soir à évoquer un contexte national qui est assez lourd actuellement...

**M. LE MAIRE** : Il y a une motion en fin de séance.

**M. Pascal BONNET** : Oui mais ce n'est pas cela, la motion viendra en son temps. Je voudrais dire que nous sommes ici dans un débat démocratique et il est intéressant qu'en France on puisse avoir des débats démocratiques et je suis heureux que l'Assemblée Nationale puisse aborder cette question prochainement.

Je tiens à dénoncer le fait qu'à plusieurs reprises des permanences parlementaires, des permanences de l'UMP en l'occurrence, ont été attaquées et en particulier à Besançon et je voulais remercier la Ville de Besançon à travers le cadre de permanence qui, puisqu'il y a eu des bris de verre beaucoup plus importants que celui du verre de Jean ROSSELOT qui ont affecté notre permanence, nous a prévenus sans délai pour en assurer la sécurité.

**M. LE MAIRE** : De toute façon la Ville a fait, et c'est bien que vous le disiez, ce qu'elle devait faire. Je pense que tous ces types de débordements n'apportent absolument rien aux causes que l'on veut défendre. J'ai aussi été parlementaire, j'ai failli voir ma permanence murée à l'époque, donc c'est une vieille habitude. Cela dit je pense que ça n'apporte rien au débat qu'il doit y avoir. On est d'accord ou on ne l'est pas mais ça ne sert à rien d'aller casser car au contraire lorsque l'on casse ou lorsque l'on dégrade, on agit contre la cause qu'on entend défendre. Mais ce que je crois surtout, c'est que ceux qui font cela, ce ne sont pas celles et ceux qui défilent dans les rues et qui sont inquiets, mais des personnes qui veulent mettre la chienlit, pour reprendre un terme que je n'ai pas inventé. Je pense que la quasi-totalité de celles et ceux qui défilent, étudiants ou employés, qui manifestent dans les rues de Besançon, sont des gens qui sont inquiets et c'est une inquiétude qu'il faut entendre. Pour ma part, je déplore que l'on s'attaque aux biens de partis politiques dans un pays démocratique, ce ne sont pas des choses que je peux cautionner».

*Récépissé préfectoral du 15 mai 2006.*